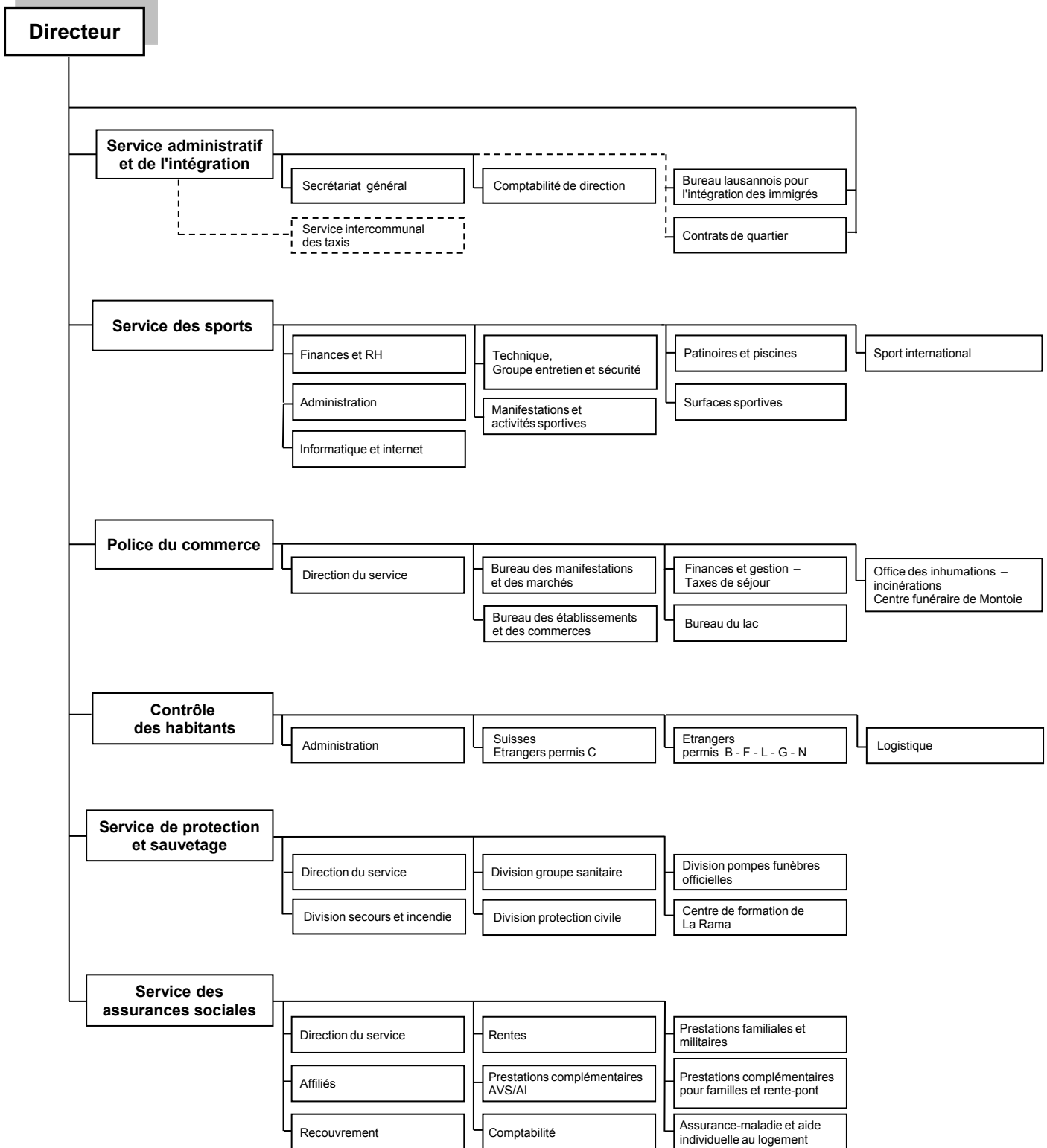


Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)

Sur le plan sportif, l'année a été marquée par la tenue à Lausanne du 14 au 21 juillet, des Championnats du monde de course d'orientation (WOC). Organisée pour la première fois en Suisse romande, cette compétition a intéressé un nombreux public, qui a eu l'occasion de découvrir ce sport plus connu outre-Sarine ou dans les pays nordiques. Sur un parcours exigeant et dans des conditions idéales, les représentants suisses ont notamment marqué de leur empreinte l'épreuve de vitesse se déroulant en Ville de Lausanne.

Suite à l'adoption, par le Grand conseil, de la nouvelle loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), la direction du Service de protection et sauvetage, ainsi que l'état-major de la division secours et incendie ont, avec l'appui d'un avocat, élaboré un projet de nouveau règlement, appelé à remplacer l'actuel règlement du Service de secours et d'incendie (RSSI). Ce projet fera l'objet d'un rapport-préavis, qui sera présenté au Conseil communal dans le courant de 2013 afin, tel que le prévoit la LSDIS, d'entrer en vigueur en 2014.

Par ailleurs, dès le 18 septembre, et suite à une réorganisation décidée par la Municipalité, la Direction de la sécurité publique et des sports est devenue celle des sports, de l'intégration et de la protection de la population. De fait, ce remaniement a impliqué le rattachement à cette dernière du Service des assurances sociales et de la responsable des contrats de quartier (précédemment rattachés à l'ancienne Direction de la culture et du logement), ainsi que le transfert au sein de celle-ci du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI), avec le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) et la caravane interculturelle (précédemment rattachés à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale).

Le Corps de police et l'Observatoire de la sécurité ont pour leur part rejoint la Direction de la culture et du logement, devenue celle du logement et de la sécurité publique.

Enfin, le Service administratif (secrétariat général) de la nouvelle Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population a été renommé Service administratif et de l'intégration, puisque c'est lui qui a accueilli le BLI, le FEEL, la caravane interculturelle et les contrats de quartier.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier) ;
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés) ;
- contrôle du suivi ;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.) ;
- gestion du secrétariat du directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population ;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ;
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service ;
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement ;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements ;
- contrôle budgétaire ;
- gestion de la TVA ;
- gestion des crédits d'investissements ;
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs ;
- enregistrement de la facturation aux débiteurs ;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.) ;
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis ;
- conduite d'études et d'analyses diverses ;
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	13.55	12.75	12.55	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	0.8	0.8	0.8	0.8
Intégration (SIPP)	3.9	3.9	3.9	3.7
Total service	18.25	17.45	17.25	17.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	16	13.55	15	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	1	0.8	1	0.8
Intégration (SIPP)	7	3.9	6	3.7
Total service	24	18.25	22	17.05

Suite au rattachement, dès le 18 septembre, de l'Observatoire de la sécurité à la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique, ainsi que de l'intégration et des contrats de quartier au Service administratif, devenu, en conséquence, Service administratif et de l'intégration (SAI), ce dernier a enregistré une diminution d'effectif de 0.8 ept (Observatoire de la sécurité) et deux augmentations d'effectif de, 3.9 ept (Bureau lausannois pour les immigrés) et 0.8 ept (contrats de quartier). En raison du départ du Corps de police, rattaché à la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique, l'effectif du bureau de la comptabilité de direction rattaché au SAI a été amputé d'un ept, alors qu'il avait été augmenté de 0.8 ept au début de l'année.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

TAXIS**PRINCIPALES TÂCHES**

- renseigner au guichet et au téléphone toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Dans l'affaire des dix exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a, suite à l'arrêt rendu le 29 août 2011 par le Tribunal fédéral, tenu une audience le 30 avril pour apprécier les mesures d'instruction qu'il convenait de mettre en œuvre. Une nouvelle audience aura à nouveau lieu en janvier 2013.

Par ailleurs, dans l'attente d'une refonte générale de la réglementation sur le service des taxis, le Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis a décidé, dans sa séance du 11 octobre 2012, de modifier plusieurs dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), afin, notamment, d'accélérer le rythme de rotation des détenteurs d'autorisation A. De son côté, le Comité de direction de ladite association a décidé, dans sa séance du 4 septembre 2012, de modifier également quelques articles des prescriptions d'application du RIT (PARIT), dont l'application était source de difficultés.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, huit autorisations A (2011 : six) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	47	52	51	55
CDS	2	1	2	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	23	24	29	29
Total	76	81	86	89

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Entreprises	4	4	17	17
Exploitants indépendants	10	11	10	11
Total	14	15	27	28

Conducteurs

Au nombre de 511* (2011 : 514), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2011	2012	2011	2012
Conducteurs «réguliers»	449	445	28	27
Conducteurs «auxiliaires»	34	36	3	3
Total	483	481	31	30

* dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2011 : 39), 19 carnets de conducteur ont été délivrés (2011 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'467'153 courses, contre 1'507'618 en 2011.

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2011.

BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)

PRINCIPALES TÂCHES

- en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, le BLI est une plate-forme d'information et de proposition dans ces thématiques pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral ;
- il contribue à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- il soutient les associations en matière de gestion des projets et conseille le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois.

Prévention du racisme

Pour la première fois, tous les cantons romands, le Tessin, ainsi que les villes engagées, se sont associés pour lancer une campagne de sensibilisation à l'occasion de la Semaine internationale d'actions contre le racisme. Pilotée par la déléguée lausannoise à l'intégration, en collaboration avec le Bureau d'intégration des étrangers du Canton de Genève, cette campagne d'envergure trilingue – français, allemand, italien – s'est déroulée du 21 au 28 mars 2012 et a compté avec le soutien de la Confédération (Service de lutte contre le racisme) et du Conseiller fédéral Alain Berset. Pour marquer son lancement, Mmes Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme, et Isabel Rochat, Conseillère d'Etat genevoise, ainsi que MM. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat vaudois et Oscar Tosato, Conseiller municipal lausannois, vice-président de l'Initiative des villes suisses, se sont exprimés à Genève lors d'une conférence de presse. La prévention du racisme et la promotion de la diversité sont des piliers de nos sociétés démocratiques, tel est le message qui a été illustré à travers quatre situations de la vie quotidienne : l'école, le sport, le logement et le monde du travail. Il a pris place sur des affiches, qui ont été exposées dans les villes et les cantons partenaires, ainsi que sur des sets de table, distribués dans les restaurants et les cantines scolaires. Le site internet www.semainecontreleracisme.ch s'est fait le relais de cette campagne de sensibilisation, ainsi que des actions locales qui ont été menées à cette occasion.

Renforcement de la participation citoyenne

Dès le 24 mai 2012, le BLI a lancé une campagne d'information sur les droits politiques, avec le soutien de la Commission fédérale pour les questions de migration et en collaboration avec le Secrétariat municipal et la délégation à la jeunesse. Le BLI a proposé aux nouveaux citoyens et citoyennes, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, une série de rendez-vous (trois visites d'institution, deux séances d'information).

Une brochure pour mieux comprendre la citoyenneté a été éditée dans le but de systématiser l'information. Cette publication est désormais envoyée à chaque personne qui obtient le droit de vote – que la personne vienne d'atteindre ses 18 ans, qu'elle ait obtenu la naturalisation ou le droit de vote sur le plan communal. Un film « Comment voter ? » a aussi été réalisé et sert de support pour les séances d'information. Il est mis à la disposition des autres communes vaudoises. Ce riche programme fait suite à une première campagne d'information lancée à l'occasion des élections communales de mars 2011. Un bus citoyen complètera ce dispositif en sillonnant les quartiers lausannois dès 2013.

Cohabitation dans les quartiers

En collaboration avec le Service du logement et des gérances, le BLI a édité la brochure « I love mes voisins – Guide du bon voisinage » à l'occasion de la Fête des voisins dans le but de favoriser la cohabitation dans les quartiers.

Cours de français à Vidy-Plage

Près de 380 migrant-e-s sont venus apprendre le français durant l'été 2012 à Vidy-Plage. En moyenne, 103 participant-e-s par soir ont suivi les cours de français de base proposés pour la troisième année consécutive par le BLI. Cette participation, qui dépasse de 100% la très bonne moyenne de 50 personnes par soir obtenue l'an passé, a même culminé jusqu'à 138 participant-e-s. Certains se sont déplacés des quatre coins du Canton de Vaud, confirmant ainsi le rayonnement atteint en trois ans par cette démarche novatrice et son utilité. Le projet est soutenu par la Confédération et le Canton de Vaud.

CONTRATS DE QUARTIER

PRINCIPALES TÂCHES

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent dans un quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné ;
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration.

A Montelly, une troisième conférence de quartier, sous forme de portes ouvertes, s'est tenue en février pour informer les habitants des réalisations effectuées dans le cadre du contrat de quartier. Une discussion en vue de la suite des opérations a eu lieu en mars entre la commission de quartier et le Conseiller municipal en charge de la culture et du logement. Par la suite, c'est l'organisation du passage de la caravane des quartiers à Montelly (11-13 mai), qui a mobilisé les forces et l'énergie de la commission. Une météo maussade n'a pas empêché le déroulement de nombreux spectacles, favorisant les rencontres et le renforcement des liens entre les habitants. En deuxième partie d'année, les habitants ont mené des actions et discussions sans l'aide de l'administration, en vue de devenir « autonomes », à la fin du contrat de quartier. Une conférence de clôture est prévue au début de 2013.

Un mandat d'évaluation a été donné à l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne en vue d'élaborer le préavis N° 2012/35 (« *Bilan du contrat de quartier de Montelly* »), qui, adopté en juillet par la Municipalité, a été discuté en séance de commission du Conseil communal en novembre. Au demeurant, si la politique des quartiers a été débattue, en novembre, lors de l'assemblée générale de Droit de Cité, la poursuite et la pérennisation des contrats de quartier a été admise par le Conseil communal qui, dans sa séance du 25 septembre, a adopté les conclusions amendées (250'000 francs, au lieu de 200'000 francs, en faveur des contrats de quartier) du rapport-préavis N° 2012/35.

Au reste, le rattachement, en septembre, des contrats de quartier à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population s'est accompagné d'une réflexion sur le prochain contrat de quartier : établissement de critères de choix du quartier, contacts et réflexions préalables. Dans ce cadre, alors que des liens ont été tissés avec les contrats de quartier du Canton de Genève, il est apparu que la collaboration avec le Service du logement et des gérances devra prendre une autre forme.

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport ;
- direction et administration du service ;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois ;
- administration du personnel du service ;
- comptabilité du service.

Informatique et internet

- support informatique en faveur du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites internet du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service ;
- promotion de projets spéciaux.

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale.

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartiers ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial ;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne ;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud).

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.) ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne ; montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles ;
- ouvriers spécialisés.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	8.80	8.80	8.80	8.80
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	8.00	8.00
Piscines et patinoires	29.76	27.51	29.76	28.51
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	24.25	23.25	24.25	22.25
Unité technique	17.00	17.00	17.00	16.00
Total service	89.51	86.26	89.51	85.26

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	8.80	10	8.80
Manif. et activités sportives	8	8.00	8	8.00
Piscines et patinoires	31	27.51	32	28.51
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	24	23.25	23	22.25
Unité technique	17	17.00	16	16.00
Total service	92	86.26	91	85.26

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	2	1
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

L'année 2012 aura été marquée par la célébration des noces d'albâtre de Lausanne avec la piscine de Bellerive-Plage. Inaugurée en 1937, cette piscine emblématique a connu et vécu de profondes mutations, dont les importants comblements des rives du lac qui, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, lui ont permis de quintupler sa surface et de mettre à disposition de sa clientèle de magnifiques espaces de détente. A l'occasion de ce 75^e anniversaire, une exposition photographique s'est tenue durant la saison, permettant aux visiteurs de découvrir l'évolution des lieux et des aspects méconnus de l'installation. Pour couronner cette année particulière, la fréquentation de Bellerive-Plage a connu des records, la hissant au deuxième rang des 15 dernières années.

En septembre, le Service des sports a contribué à l'organisation du premier « Lausanne International Horse Show » (LIHS), rassemblement des trente meilleurs cavaliers mondiaux de saut d'obstacles. Sur la place de Bellerive, transformée pour l'occasion (pas moins de 1'500 m³ de sable de quartz ont été nécessaires), le public a pu, durant quatre jours, admirer ces cavaliers lors de diverses compétitions et assister à des représentations du Cadre Noir de Saumur.

Relevons également l'inauguration, le 8 septembre, du Centre sportif de Praz-Séchaud. Construit en bois et selon les normes Minergies Eco, ce centre permet, au FC Boveresses, de disposer des locaux nécessaires à ses activités et, à la population du quartier, de disposer d'un magnifique espace de rencontre.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« *Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre* »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2012 s'élèvent à 153'000 francs (contre 323'728 francs en 2011). Dites sommes concernent l'achat de matériel promotionnel, ainsi que la présence d'une délégation (et la tenue d'un stand) au congrès SportAccord 2012 à Québec. Les montants utilisés ont également permis d'organiser une réception de la Ville de Lausanne en faveur de la famille olympique lors des Jeux olympiques de Londres la présence d'une délégation lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver à Innsbruck, la migration du nouveau site internet www.olympiccapital.ch, la tenue de séminaires destinés aux collaborateurs et membres de fédérations internationales basées à Lausanne, ainsi que la poursuite du programme Volontaires sportifs lausannois.

Le solde de ce crédit, d'un montant initial d'un million de francs, s'élevait, au 31 décembre 2012, à 429'637 francs.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2012 aura été marquée, pour cette unité, par un retour à la « normalité », après sa très forte implication l'an dernier dans la tenue de la World Gymnaestrada Lausanne 2011. Relevons que le parc informatique du Service des sports se compose de 83 postes de travail, 43 imprimantes, dont 10 MFP, 118 raccordements téléphoniques, 15 smartphones et 20 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 93 utilisateurs. A cela s'ajoutent 18 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes ou de prévenir les débordements de supporters à la Pontaise lors des matches du Lausanne-Sport.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère 14 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

Enfin, cette unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans

le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et a créé et fourni aux autres unités divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques) pour leurs projets, installations ou manifestations.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien aux Championnats du monde de course d'orientation et au « Lausanne International Horse Show », l'unité Manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 km de Lausanne » : la 31^{ème} édition a vu un nouveau record de participation avec 19'161 inscrits, 17'091 participants franchissant la ligne d'arrivée. Le parcours des 10 km et les catégories « courir pour un petit plaisir » ont connu un franc succès. Le seul bémol à relever concerne les conditions météorologiques particulières qui se sont surtout fait sentir lors du parcours des 10 km. Un plafond nuageux très bas et de fortes chaleurs ont créé un effet « cocotte-minute » localisé et de nombreux coureurs ont subi des hyperthermies. Grâce à un service sanitaire compétent, aucun incident majeur n'a été enregistré. Des moyens de prévention spécifiques seront mis en place pour la prochaine édition.
- « Journée Lausannoise du Vélo » : la 30^e édition de cette course populaire fut marquée par de nombreuses animations (démonstration de trial, parcours de slalom, musiciens aux postes de ravitaillement) et s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Au total, 2'628 cyclistes ont parcouru un des neufs parcours (route ou VTT) dans les Bois du Jorat. La « Rando des farfadets », parcours familial et ludique permettant la découverte de la forêt et des produits de la région, confirme son succès avec 700 participants.
- « Tournoi de football interservices » : la troisième édition a été couronnée de succès avec la participation de 400 personnes, issues du Conseil communal (trois équipes) et de l'administration communale (37 équipes représentant 26 services). Devant la confirmation du succès de ce tournoi, une quatrième édition aura lieu le 14 juin 2013.
- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 23^e édition s'est déroulée du 28 juin au 1^{er} juillet sur la place de la Navigation à Ouchy. Le haut niveau des joueurs et la présence de stars du beach-volley ont attiré un public fort nombreux, malgré un dimanche (jour des finales) pluvieux. L'impact médiatique de cet événement est également excellent, avec la couverture de nombreux médias audio-visuels et de la presse écrite. De son côté, le tournoi populaire (« Park Volley ») a connu un succès sans précédent en attirant pas moins de 66 équipes à la piscine de Bellerive-Plage (30 équipes en 2011).
- « Triathlon de Lausanne » : pour sa 19^e édition, le triathlon de Lausanne a accueilli le Championnat du monde militaire de triathlon le 25 août 2012. A cette occasion, des animations spectaculaires ont eu lieu : démonstration aérienne de 30 minutes par la Patrouille suisse au-dessus du lac Léman et lâcher de parachutistes. Le dimanche 26 août a été consacré aux catégories populaires, avec la participation de 1'600 personnes.
- « Lausanne Walking » : la 7^{ème} édition, organisée le 9 septembre, a vu sa participation battre un record avec 1'200 personnes, en augmentation de 34% par rapport à 2011. Cela s'explique par la présence de 200 membres de la Société suisse de la sclérose en plaques (SEP) et de personnes en provenance du Valais, canton invité cette année. Cependant, malgré ce succès, le comité d'organisation a décidé, au vu des précédentes éditions, de faire l'impasse sur 2013 et de réfléchir sur un nouveau concept pour 2014.
- « Christmas Midnight Run » : la 7^e édition de cette course à travers le cœur de Lausanne, à la veille de Noël, a connu un record de participation avec 2'652 inscrits. Les deux nouveautés de cette édition sont le Challenge Entreprise (5 km de course pour des équipes constituées de trois à cinq personnes), qui a attiré pas moins de 22 entreprises, ainsi qu'un parcours de Walking de 5 km (70 participants pour cette première édition). Avec une augmentation de plus de 20% de participants, la Christmas Midnight Run s'impose désormais comme une course incontournable pour les coureurs romands.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, créé par le Service des sports en 2004, vise à développer la pratique sportive au sein de la population. La participation est ouverte à toute personne de plus de cinq ans et six catégories de défi sont proposées, selon l'âge et le niveau de chacun. En 2012, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour cette 9^e édition, 850 participants se sont lancés dans l'aventure.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : bilan extrêmement positif pour la 5^e année de ce programme, dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région) en créant un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail de celles et ceux qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2012, 1'378 personnes (1'200 en 2011) se sont inscrites et ont soutenu 22 manifestations sportives.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2011/2012, 44 activités sportives (42 en 2010/2011) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'161 heures d'enseignement, dispensées par 140 moniteurs (142 en 2010/2011). 3'729 élèves (3'883 en 2010/2011) ont pu en bénéficier.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Pour sa 12^e édition, ce programme offrait 14^e activités sportives (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, capoeira, course à pied, danses latines, fitness, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, tai-chi, tennis de table et yoga). 350 personnes ont participé à la saison 2011/2012.

Relevons enfin l'engagement de l'unité au profit de plus d'une dizaine d'autres manifestations et à celui de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

Bellerive-Plage a connu 117 jours d'exploitation et a vu sa fréquentation augmenter de 18% par rapport à 2011. Avec 183'705 entrées (155'913 en 2011), la saison 2012 est la deuxième meilleure saison depuis 15 ans. Contrairement à 2011, la vente des abonnements a diminué de 10.5%, alors que celle des cartes au porteur a augmenté de 33.4%. Pour sa deuxième année d'exploitation, le parc aquatique connaît un succès grandissant avec une fréquentation de 18'000 personnes durant l'ensemble de la saison.

Montchoisi a également connu une magnifique saison 2012 et a enregistré 74'102 entrées. Cette augmentation de 13.7% hisse cette saison au premier rang, en termes de fréquentation, depuis 27 ans. La mise en place de lignes d'eau pour les nageurs, les cours et animations proposés (aquagym, bodykids), les facilités de stationnement, l'accueil et la convivialité, ont largement contribué à ce résultat. La vente des abonnements (+2.4%) et celle des cartes au porteur (+12.3%) sont en augmentation.

Relevons que les piscines de quartier, qui bénéficient de la gratuité, ont également connu une belle fréquentation.

Mon-Repos

En 304 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 238'402 entrées (241'340 en 2011), soit une diminution de 1.1%. La fréquentation moyenne s'élève à 784 personnes par jour. Avec parfois des pics à plus de 900 personnes par jour, la répartition de l'utilisation de l'unique bassin nageurs entre clubs, écoles et public s'avère parfois délicate.

L'École de natation de Mon-Repos connaît toujours le même engouement. 978 personnes (958 en 2011) ont suivi 3'680 heures de cours (3'591 en 2011 et 3'699 en 2010) privés, semi-privés ou en groupe.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball, ainsi qu'écoliers), a enregistré, en 143 jours d'exploitation, 44'783 entrées, contre 47'633 en 2011, soit une baisse de 5.9% due à de mauvaises conditions météorologiques. La fréquentation des écoles lausannoises est, pour sa part, en augmentation de 5%, tandis que celle des écoles non lausannoises a diminué de 12%, diminution qui s'explique, en partie, par l'ouverture d'une patinoire temporaire à Lutry.

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 143 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 14'590 entrées, contre 15'274 en 2011, soit une baisse de 4.5%, due à la réduction du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et aux mauvaises conditions météorologiques. Relevons que les écoles communales ont, quant à elles, bien fréquenté la patinoire de la Pontaise (7'471 élèves contre 7'048 en 2011).

SPORT INTERNATIONAL

L'unité Sport international contribue à la promotion de Lausanne en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé lors des Jeux olympiques de Londres, en collaboration avec le Canton de Vaud, une soirée officielle en faveur de l'ensemble du mouvement olympique et des fédérations sportives internationales. Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors de SportAccord 2012 (réunion annuelle rassemblant plus de 1'500 représentants du monde sportif) à Québec et lors d'autres réunions internationales en lien avec le domaine du sport.

La Maison du sport international contribue à l'accueil et au suivi de 28 fédérations et organisations sportives internationales et de 16 sociétés actives dans le domaine du sport.

SURFACES SPORTIVES

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour cette année, relevons, entre autres, la troisième édition du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », les « Swiss Taekwondo Open », les journées de championnat de futsal, les finales et les play-offs en LNB de basketball, les entraînements de l'équipe suisse de tchoukball, les formations Jeunesse et Sport et les tournois et compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs.

Rappelons que ces centres omnisports sont également mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs. Il convient de relever le succès de ce programme.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 m (tirs sportifs et obligatoires) augmenter de 4% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 167'149 (contre 161'492 en 2011).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) accueille les adeptes de la course à pied, du cyclisme (sur route et VTT), du walking et du nordic walking, ainsi que du ski (alpin et de fond, snowboard). Dans le cadre de réflexions quant à l'avenir de la zone sportive de Mauvernay, la décision a été prise d'arrêter la location de vélos. En effet, depuis plusieurs années, tant le Service des sports que les fournisseurs de vélos constatent que les utilisateurs des différents parcours viennent avec leur propre équipement. Toutefois, l'entretien et l'amélioration des différents parcours VTT demeurent.

Les conditions d'enneigement en 2012 ont été moins bonnes que durant l'année précédente et n'ont permis l'exploitation du remonte-pente que durant trois jours (entre le 21 décembre 2011 et le 15 février 2012), contre treize jours d'exploitation, lors de la saison 2010/2011. 19 abonnements d'une demi-journée ont été vendus durant cette période (contre 428 en 2010/2011).

Le bowl de Vidy connaît toujours un large succès auprès des « riders », non seulement lausannois, mais aussi de la région, voire de l'étranger.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution cette année. Rappelons que plus de 180 équipes de football les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année 2012 aura été marquée, pour l'unité technique, par la poursuite des travaux de rénovation de la piscine de Bellerive avec la réfection du bassin « non-nageurs », l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment de 1964, le remplacement et la pose de nouvelles conduites pour l'alimentation et la récupération des eaux, entre les bassins et la station de filtration, ainsi que par la réalisation de la couverture des gradins du bloc 3 du stade olympique de la Pontaise.

Cette unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.), d'une douzaine de manifestations sportives majeures ainsi que de 150 autres événements de moindre importance.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Métamorphose » et de son optimisation, annoncée en septembre dernier, l'unité a été fortement mise à contribution, afin de trouver des alternatives, plus modestes, concernant les infrastructures sportives. Les études se concentrent désormais sur la vocation sportive, plus particulièrement dédiée au football, du site de la Tuillière, ainsi que sur les différentes combinaisons de stades, soit stade mixte (football et athlétisme) ou stades séparés. Enfin, l'année 2012 aura aussi été marquée par la poursuite des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52 (« *Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre* »), en particulier ceux effectués à la piscine de Mon-Repos :

- remplacement et rénovation du système de ventilation (démontage et évacuation d'anciennes gaines) ;
- remplacement de l'armoire de commande des filtres (à sable) et modernisation de ces derniers ;
- rénovation des deux bassins servant de tampons entre les canalisations d'eau et les bassins de natation ;
- démontage et évacuation d'anciennes installations sanitaires et électriques ;
- début des travaux d'aménagement, au sous-sol, de vestiaires centralisés et plus accueillants pour le personnel de la piscine.

Enfin, des travaux d'urgence, initialement non prévus dans le préavis N° 2008/52, ont dû être entrepris, afin de permettre l'utilisation du stade olympique de la Pontaise dans le cadre de la Superleague soit, notamment, la mise en place de systèmes de sécurité et de systèmes permettant d'éviter le vandalisme, pour un montant total de 115'000 francs.

SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (POLCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations ;
- gestion des établissements publics ;
- gestion des cinémas ;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac ;
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés) ;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park) ;
- perception des taxes de séjour ;
- perception de l'impôt sur les divertissements ;
- gestion des décès ;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	25.30	25.30	26.30	26.30
Inhumations	16.00	16.00	15.00	15.00
Total service	41.30	41.30	41.30	41.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	27	25.30	28	26.30
Inhumations	18	16.00	17	15.00
Total service	45	41.30	45	41.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	1		2	
Total service	1		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

Comme 2011, avec l'introduction de « l'heure blanche », 2012 a été une année marquée par les problèmes liés à la vie nocturne lausannoise. Cette situation a généré un important travail rédactionnel et de révisions réglementaires. De manière générale, l'activité du service est demeurée très intense, le goût de la société pour les loisirs et les activités récréatives ne se démentant pas.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET CINÉMAS

Etablissements

	2011	2012
Demandes de préavis pour licence	210	249
Licences délivrées ou renouvelées	440	473
Changements d'enseigne	52	41
Manifestations	625	876
dont ouverture de billetterie		327
Autorisations de diffusion de musique	113	99
Avertissements	11	12
Dossiers de mise en conformité des locaux	81	89
Demande de préavis pour fumoirs	4	8

Durant cette année, 15 établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars, huit cafés-restaurants et quatre débits de boissons alcooliques à l'emporter. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (police cantonale du commerce), 14 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2011	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2012	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	0	0	0	0	0	23	0
	Hôtel sans restauration	10	0	0	0	0	0	10	0
B	Café-restaurant	398	2	22	3	34	0	391	-7
D	Café-bar	42	1	1	1	4	0	41	-1
E	Buvette	36	9	0	0	1	0	44	8
F	Discothèque avec restauration	3	0	1	0	0	0	4	1
	Discothèque sans restauration	20	0	2	1	3	0	20	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	10	0	1	0	1	1	9	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	71	0	4	0	5	3	67	-4
K	Bar à café	13	0	0	0	2	1	10	-3
L	Café-restaurant (bateaux)	13	1	0	0	0	0	14	1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	0	2	0	0	0	0	2	2
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11	1	0	0	0	0	12	1
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	10	0	0	0	1	0	9	-1
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	201	22	17	0	28	0	212	11
	Totaux	878	38	48	5	79	5	885	7

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2011	2012
Capacité des 628 établissements de jour ¹	63'380	64'233
Capacité des 37 établissements de nuit ²	8'219	8'824
Totaux	71'599	73'057

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2011	2012
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	137	140
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	6	5
« Shops » de station-service	17	17
Magasins de tabac et journaux	24	27
Magasins de glaces	1	2
Kiosques	20	18
Total	205	209

Patentes et autorisations

	2011	2012
Marchands de bétail	0	0
Tabacs	643	625
Jeux et appareils automatiques	1'004	1'044
Commerces d'occasions	141	160
Ventes aux enchères	7	9

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2011	2012
Terrasses d'établissements publics	189	182
Etalages	233	226

121 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 40 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 453 terrasses d'établissements, soit 182 installées sur le domaine public et 271 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'286 m².

Cinémas

	2011	2012
Nombre de spectateurs	1'090'485	1'048'792
Nombre de salles de cinéma	22*	22

* La salle de cinéma ATLANTIC a été fermée définitivement au printemps 2011. Le nombre de places a été réduit de 463.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'411 places au 31 décembre 2012.

Films projetés	2011	2012
a) en première vision	509	426
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	57	47
c) en reprise	379	380
Total	945	853

Répartition selon les âges légaux	2011	2012
0 an	15	14
7 ans	111	89
10 ans	120	102
12 ans	243	200
14 ans	122	107
16 ans	164	168
18 ans	170	173
Total	945	853

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- respect des âges de fréquentation des établissements ;
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1.Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	310	105						
1.2 Promotion alcool fort	60	14						
1.3 Contrôle des âges	4	1						
1.4 Licences, mise en garde	59	22						
1.5 Impôt sur les divertissements	6	8						
1.6 Interdiction de fumer	1	1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	15	7					1	3
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	3	2						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	47	33						
1.10 Capacités	1	1						
1.11 Issues de secours	3	2						
2.Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	76	96	55	76	41	66		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	35	52	44	38	26	31		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	10	4	3	2		1		
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	15	14						
2.5 Vente de tabac à des mineurs	1	1						
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	4	1						
2.7 Consommation sur place	7	4						
2.8 Camions de vente	5	5	1	2				
2.9 Horaires RHOM	18	3						
2.10 Commerces d'occasions	39	31				1		
2.11 OIP	64	36						
3.Autres domaines								
3.1 Patente tabac	32	46						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	93	8						
3.4 Registre des entreprises	122	173						
Total	1'030	670	103	118	67	99	1	3
Actions spécifiques	18	3						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1.Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	20	11	48	101	2	4				
1.2 Promotion alcool fort		1	7	2						
1.3 Contrôle des âges	9						1			
1.4 Licences, mise en garde	18	5	3	3	2	1	2			
1.5 Impôt sur les divertissements	2				1					
1.6 Interdiction de fumer	6	2	1					1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture				2			2		2	
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	2							3		
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	57	121	8	5	3		1	1		
1.10 Capacités	2			1		1				
1.11 Issues de secours					1					

2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	44	21			1	3	2			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	17	38	3	2		1			25	25
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	2	1							1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	3	9	1		2	1	1			
2.5 Vente de tabac à des mineurs	9	86		2			3	15		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	5	39	1	2	1		2			
2.7 Consommation sur place		5	1		3		1			
2.8 Camions de vente				1						
2.9 Horaires RHOM	3	11	1	2	1	1		2	2	
2.10 Commerces d'occasions		1		1	4	2				
2.11 OIP	14	35		1	5					
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac	4	5		1	1	1				
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques	4	2	1		5	2			1	
3.4 Registre des entreprises	2	1			3					
Total	222	395	76	126	30	17	17	22	26	26
Actions spécifiques	26	57	1	37					2	

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2011				2012			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	223	306	5.9	5.4	214	381	5.7	6.3
Soirées/fêtes/repas de soutien	348	367	9.2	6.5	313	324	8.4	5.3
Manifestations sur le domaine public et assimilé	737	1'362	19.4	23.9	875	1'676	23.4	27.5
Bienfaisance/utilité publique	621	775	16.4	13.6	641	859	17.2	14.1
Spectacles/concerts	464	773	12.2	13.6	480	820	12.9	13.5
Conférences	270	317	7.1	5.6	231	311	6.2	5.1
Expositions	72	482	1.9	8.5	60	400	1.6	6.6
Stands d'information/récoltes de signatures	680	680	17.9	12.0	564	571	15.1	9.4
Centres socioculturels	162	379	4.3	6.7	115	415	3.1	6.8
Manifestations diverses	217	239	5.7	4.2	242	329	6.5	5.4
Total	3'794	5'680	100 %	100 %	3'735	6'086	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2011	2012	2011	2012
Tombolas	64	47	97'396	75'916
Loteries	10	6	0	0
Roues	6	7	10'400	9'050

Lotos

	2 ^e semestre 2010	2 ^e semestre 2011
	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012
Lotos «fribourgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	293	158
Cartons vendus (séries spéciales)	199	96
Valeur totale des cartons vendus	3'750.—	2'270.—
Taxe communale	225.—	136.20
Lotos «traditionnels» organisés	15	15
Cartons vendus	125'257	116'830
Valeur totale des cartons vendus	328'993.—	295'837.—
Taxe communale	19'739.60	17'750.25

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2010-2011	2011-2012
Cartons à Fr. 1.–	22'043	25'253
Cartons à Fr. 2.–	45'426	41'057
Cartons à Fr. 3.–	36'421	32'065
Cartons à Fr. 5.–	21'367	18'455
Total	125'257	116'830

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2011	2012
Maraîchers	110	117
Charcutiers	12	12
Epiciers	23	23
Fromagers	11	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	1
Étalagistes	188	130
Artisans	34	34

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1. Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	214	307	67	96	24	23	3	4
1.2 Marché central (non alimentaire)	302	333	51	132	31	38	1	23
1.3 Marché de Grancy	19	24		4	5	1		
1.4 Marché d'Ouchy	20	22	2					
1.5 Marché des artisans	57	75	7	10	4	7		1
1.6. Marché de Chauderon	22	15	4		1	2		
1.7 Marché des chômeurs	4	8						
1.8 Marché de Noël	92	100	30	41	1			
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes	7	16	1					
2.2 Ventes au sol	45	41						
2.3 Artistes de rue	15	3						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	2							
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	4	5						
2.7 Manifestations	28	31						
2.8 Chantiers et travaux	4							
2.9 Forains	15	13	5	8				
2.10 Autres utilisations du domaine public	3	1						
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers	2							
Total	857	997	169	293	66	71	4	28

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
1. Marchés											
1.1	Marché central (alimentaire)	27	44	11	1	32	33	3	1		
1.2	Marché central (non alimentaire)	29	204	13		30	55	5	2		
1.3	Marché de Grancy										
1.4	Marché d'Ouchy		1	1							
1.5	Marché des artisans	1		1	4	4	2				
1.6	Marché de Chauderon		44	2			1				
1.7	Marché des chômeurs		24								
1.8	Marché de Noël		3								
1.9	Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé											
2.1	Activités commerciales itinérantes	2				9	3	4	2		
2.2	Ventes au sol	94	37	1					2		
2.3	Artistes de rue	244	165	39	45	18	4	39	16		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux	17	10			21	10	1	1		
2.5	Collectes	1			1			3	52		
2.6	Démonstrateurs	2									
2.7	Manifestations	71	34	32	13	14	8		1	167	214
2.8	Chantiers et travaux	5		3						46	39
2.9	Forains			7							
2.10	Autres utilisations du domaine public	1			1	1	1			5	3
3. Autres domaines											
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers	1	1	1							
Total		495	566	111	65	129	117	55	77	218	256

Il convient de relever que l'augmentation du nombre d'autorisations délivrées pour les marchés alimentaires résulte de l'introduction des autorisations journalières, qui connaissent un succès croissant. Si ce type d'autorisations est également très prisé pour les marchés non alimentaires, la forte augmentation des autorisations délivrées pour ces derniers s'explique, notamment, par l'actualisation de 95 autorisations, suite à l'introduction d'une extension d'horaire du marché de la Riponne durant la belle saison.

Le nombre important de retraits d'autorisation au cours de l'année 2012 résulte d'une mise à jour complète de la liste d'étalagistes complémentaires. Les marchands, qui n'avaient plus participé au marché depuis de nombreux mois et qui n'avaient pas donné réponse aux différents courriers qui leur ont été adressés, se sont vu retirer leur autorisation.

Le nombre de contrôles/interventions est en forte augmentation pour les différents marchés non alimentaires, en raison d'un accent mis, cette année, sur la problématique de l'affichage des prix.

Enfin, le nombre de préavis afférents aux manifestations a encore augmenté cette année et résulte du contrôle systématique des cartes de boissons.

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2011 Fr.	2012 Fr.
Cinémas	2'390'932.55	2'322'569.40
Dancings	980'401.65	1'093'175.55
Cafés-restaurants	15'809.35	24'933.10
Spectacles	1'596'841.75	1'338'411.15
Sports	157'758.45	86'804.25
Divers	929'887.90	579'613.15
Total	6'071'631.65	5'445'506.60

Les diminutions de recettes des rubriques « spectacles », « sports » et « divers » par rapport à 2011 sont respectivement liées aux nouvelles règles d'exonération de l'impôt sur les divertissements, résultant de l'arrêté d'imposition 2011-2014, au fait que 2011 était l'année de la manifestation Gymnaestrada, et au fait qu'il y a eu moins de spectacles et d'expositions importants en 2012. Par ailleurs, le Musée Olympique est toujours fermé pour cause de transformations et l'exposition temporaire, présentée dans le bateau l'Helvétie amarré à Ouchy, est libre d'accès.

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de 30 francs par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2011 Fr.	2012 Fr.
Catégories 1 à 5*	2'209'016.10	2'117'309.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	119'472.—	102'645.30
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	629'363.85	696'455.35
Total	2'957'851.95	2'916'410.05

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Globalement, le montant des taxes de séjour perçues depuis 2008 reste stable ; il est de l'ordre de 2'900'000 francs.

PORTS

Au 31 décembre 2012, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	380	375	0	755
2.75	250	122	0	372
3.00	52	18	0	70
3.50	43	75	0	118
4.25	9	26	0	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	0	28	33
Places à terre	191	117	0	308*
Total	952	741	44	1'737

* 17 places à terre sur la place de la Navigation ont été supprimées pour la construction d'un nouveau bloc sanitaire.

La diminution du nombre des places destinées aux « visiteurs » résulte du projet de sécurisation des estacades, en ce sens qu'elles ne peuvent plus être aménagées en bout d'estacades. En effet, celles-ci sont maintenant fermées et réservées aux navigateurs titulaires d'une autorisation, alors que les places « visiteurs » doivent être accessibles en tout temps. Quelques réaménagements ont également permis de créer quelques places pour bateaux de petites dimensions (catégories 2.50 m et 2.75 m), places davantage prisées que celles destinées aux grands bateaux.

Sur les 1'737 places d'amarrage et à terre, 1'121 sont attribuées à des Lausannois et 498 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 28 places sont en cours d'attribution, alors que quatorze ont été libérées à Vidy pour la sécurisation des estacades et vingt places à terre sont disponibles.

2'143 navigateurs (2'151 en 2011) ont occupé les 46 places prévues pour les visiteurs.

4'373 personnes (3'170 en 2011) se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2011	2012
Cabines / Vidy	14	24
Places à l'eau	104	101
Places à terre	42	33
Total	160	158

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2011	2012
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	0	0
Places à l'eau	414	372
Places à terre	0	0

Recettes globales	2011 Fr.	2012 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'228'194.82	1'212'896.92
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	62'800.38	52'710.67
Engins de levage	26'359.00	23'357.75
Total	1'317'354.20	1'288'965.34

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	134	38	172
Incinérations	871	3'549	4'420
Transferts hors Lausanne	62	359	421
Corps légués aux instituts d'anatomie*	11	45	56
Corps en attente	1	1	2
Total des décès enregistrés	1'079	3'992	5'071
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			876
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			203
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			691
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'301
Total des décès enregistrés			5'071

* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	47	35
Corps exhumés et ossements	20	17
Cendres en provenance d'autres communes**	23	0
Total	90	52

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'161 dossiers, soit 849 de plus qu'en 2011. Cette augmentation est à mettre en relation avec le nombre des incinérations effectuées pour des décès survenus dans les cantons du Valais et de Genève. En effet, le crématoire de Sion étant en travaux depuis le mois de mars 2012, la plupart des incinérations depuis cette date, soit 481 pour 2012, ont été dirigées sur Lausanne. Il y a également lieu de relever que, le crématoire de Genève ayant subi, de mi-octobre à mi-novembre, des travaux de remise en état, ensuite de dommages dus à une inondation, 61 incinérations ont dû être effectuées à Lausanne.

Les 4'420 incinérations représentent le 87% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'071.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 665 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (599 en 2011), dont 507 l'ont été en présence de la famille (451 en 2011).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en augmentation (1'240 contre 1'126 en 2011), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'383 contre 1'234 en 2011).

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (602 contre 584 en 2011).

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers du service ;
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres ;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	35.60	33.60	35.60	35.60
Total service	35.60	33.60	35.60	35.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	37	33.60	39	35.60
Total service	37	33.60	39	35.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

L'année 2012 a été marquée par la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), qui a nécessité l'engagement de trois auxiliaires au 1^{er} janvier 2012, renforcés par un quatrième collaborateur, dès le 18 juin. C'est ainsi que 135'389 habitants ont été appariés avec leur logement, grâce, d'une part à un traitement automatisé des données, rendu possible par la collaboration des services du développement de la ville et de la communication, d'organisation et d'informatique, ainsi que du logement et des gérances et, d'autre part, à l'envoi de plus de 15'000 correspondances adressées aux administrés, pour lesquels un suivi administratif a été nécessaire.

Statistiques

La croissance démographique, observée durant les années précédentes, se confirme avec 1'298 personnes supplémentaires. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en terme d'arrivées, puisque pas moins de 2'612 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'340 arrivées.

Quant au pic de population, c'est au 31 octobre qu'il a été constaté avec 137'940 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	Différence
En résidence principale	131'056	132'790	+ ..1'734
En résidence secondaire	5'232	4'796	- 436
Total	136'288	137'586	+ 1'298

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2011	2012	Différence
Vaud	42'899	42'995	+ 96
Berne	7'547	7'415	- 132
Fribourg	6'932	6'736	- 196
Valais	4'837	4'848	+ 11
Neuchâtel	3'323	3'311	- 12
Genève	2'218	2'209	- 9
Jura	2'157	2'136	- 21
Tessin	2'063	2'074	+ 11
Zurich	1'868	1'818	- 50
Obwald	63	65	+ 2
Autres cantons	7'224	7'190	- 34
Total	81'131	80'797	- 334

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2011	2012
Population en résidence principale :		
– Permis B	22'502	22'660
– Permis C	28'206	29'265
– Permis F	924	926
– Permis L	1'118	1'243
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'052	1'222
– Procédures de refus/recours ¹	279	322
Total population résidente	54'081	55'638
Dispensés par le DFAE ²	67	73
Permis Ci ³	6	5
Total population « diplomatique »	73	78
Requérants d'asile	450	555
Total en résidence principale	54'604	56'271
Population en résidence secondaire :		
– Permis B	114	127
– Permis C	336	298
– Permis G (frontalier)	95	89
– Permis L	0	1
– Demandes en cours	7	3
– Dispensés par le DFAE	1	0
Total en résidence secondaire	553	518
Total de la population étrangère	55'157	56'789

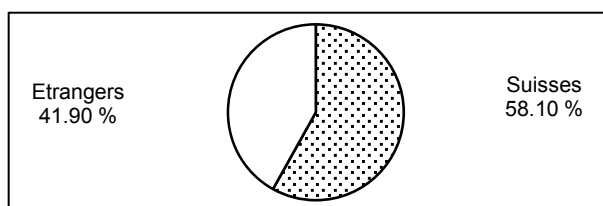
¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Au 31 décembre 2012, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 55'638 personnes, soit 41.90% (41.66% en 2011) de la population lausannoise en résidence principale.

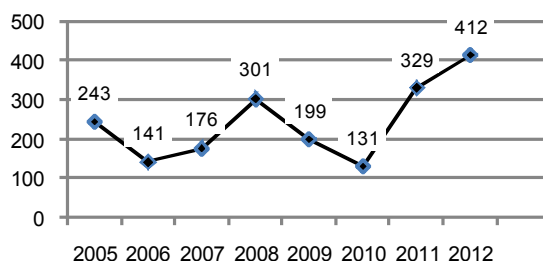
Répartition de la population résidente



Requérants d'asile résidant à Lausanne

412 nouveaux requérants ont été enregistrés (329 en 2011). 55 dossiers (450 en 2011) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour. Cette progression est, notamment, inhérente aux événements survenus dans les pays arabes (Tunisie, Libye, Egypte, etc.).

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2005



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2012	
	Nombre	%
Protestants	27'642	20.09
Catholiques	47'759	33.26
Autres religions	16'984	12.34
Non déterminés	29'390	21.36
Sans	17'811	12.95

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2012, 137'586 personnes, qui se répartissent comme suit :

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)			
		Garçons	Filles		
55'690	61'466	10'353	10'077		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'455	41'790	9'505	289	4
Femmes	13'945	42'105	14'483	984	26
Total	28'400	83'895	23'988	1'273	30

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	16'438	
Vaudois	27'805	
Confédérés	36'554	
Suisses	80'797	80'797
Portugal	9'569	
France	9'425	
Italie	6'200	
Ex-Yougoslavie	4'223	
(Croatie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine, Albanie)		
Espagne	4'183	
Reste de l'Europe	8'531	

Etrangers européens	42'131
Afrique	5'824
Amérique	4'551
Asie	4'076
Océanie	113
Apatrides	8
Non déterminés	86
Etrangers non européens	14'658
Population étrangère totale	56'789
Population globale	137'586

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

Afin de répondre au vœu de la Commission de gestion, le tableau des naissances et décès au sein de la population résidente lausannoise est désormais intégré au présent rapport.

	2011	2012
Naissances	1'629	1'572
Décès	1'043	1'145
<i>Solde naturel</i>	586	427

Mesures d'éloignement

Cette année, 269 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 19 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

459 déclarations de garantie (451 en 2011), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés. En 2012, 272 demandes d'entrée ont été traitées (2011 : 275).

Bureau des enquêtes

	2011	2012	Différence
Enquêtes reçues	612	619	+ 7
Enquêtes réglées	613	634	+ 21
Enquêtes en cours	58	28	- 30
Dénonciations au Juge d'instruction / Ministère public	2	4	+ 2
Dénonciations à la Commission de police	113	64	- 49

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (191 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 237 en 2011).

Relations avec les administrés

	2011	2012	Différence
Entretiens aux guichets :			
– nombre	93'585	106'197	+ 12'612
– en heures	9'379	10'929	+ 1'550
Appels téléphoniques (N° central 3133)	33'897	34'752	+ 855
Appels téléphoniques (N° commercial 0900)	4'895	4'515	- 380

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	27.90	26.70	26.90	25.20
Division protection civile	28.70	27.70	29.70	28.95
Groupe sanitaire	40.50	38.25	40.50	39.75
Pompes funèbres officielles	13.00	11.00	13.00	11.00
Secours et incendie	123.50	122.50	125.50	123.50
Total service	233.60	226.15	235.60	228.40

Direction SPSL

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1.2)

- -1.0 ept : démission d'un mécanicien au 31.12.2011 (poste repourvu le 01.03.2012)
- -0.2 ept : diminution temporaire du taux d'activité d'un ouvrier professionnel

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1.7)

- -1.0 ept : démission d'une dessinatrice au 31.10.2012 (poste repourvu le 01.02.2013)
- -0.5 ept : poste de comptable à 100%, repourvu à 50% le 01.08.2012
- -0.2 ept : diminution temporaire du taux d'activité d'un ouvrier professionnel

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (-1)

- -1.0 ept : transfert d'une secrétaire à la division secours et incendie le 01.09.2012

Division protection civile

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1)

- -1.0 ept : départ à la retraite d'un mécanicien le 30.06.2011 (poste repourvu le 01.04.2012)

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-0.75)

- -0.75 ept : poste d'employé de bureau vacant depuis le 31.10.2012 (la collaboratrice a repris le poste de chef de bureau nouvellement créé)

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (+1)

- +1.0 ept : création d'un poste de chef de bureau

Groupe sanitaire

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-2.25)

- -1.0 ept : nomination d'un ambulancier à un poste de chef d'unité en raison d'un départ à la retraite le 30.09.2011 (poste repourvu le 01.09.2012)
- -0.5 ept : démission d'une ambulancière le 30.11.2011 (poste repourvu le 01.02.2012)
- -0.75 ept : poste vacant

Pompes funèbres officielles

Le nombre de postes alloués et de postes affectés est de 11 du 1er janvier au 31 décembre 2012. En effet, deux collaborateurs ne font plus partie des effectifs depuis le 31.12.2011 et on été réengagés dans d'autres services de la Ville (police du commerce et corps de police).

Secours et incendie

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1)

- -1.0 ept : poste vacant en section d'intervention

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-2)

- -2.0 ept : démission d'un sapeur-pompier professionnel au 30.09.2012 et 1 poste vacant en section d'intervention

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (+2)

- +2.0 ept : transfert d'une secrétaire depuis la direction SPSL au 30.09.2012 et création d'un poste de responsable méthodologique pour le simulateur d'incendie également au 30.09.2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 2.00

- 1.0 ept : création d'un poste de chef de bureau à la division protection civile
- 1.0 ept : création d'un poste de responsable méthodologique pour le simulateur d'incendie à la division secours et incendie

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	30	26.70	29	25.20
Division protection civile	29	27.70	30	28.95
Groupe sanitaire	42	38.25	44	39.75
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Secours et incendie	123	122.50	124	123.50
Total service	235	226.15	238	228.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction SPSL	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	4
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

Durant l'année 2012, la direction du Service de protection et sauvetage (SPSL) a été engagée dans plusieurs dossiers relatifs aux règlements qui régissent les activités professionnelles de ses collaborateurs. Ces travaux ont pris en compte, en priorité, les principes permettant de garantir la sécurité et la santé au travail de collaborateurs qui exercent des professions pénibles et dangereuses.

Suite à l'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), la direction du SPSL, ainsi que l'état-major de la division secours et incendie ont, avec l'appui d'un avocat, élaboré un projet de nouveau règlement, qui remplacera l'actuel règlement du service de secours et d'incendie (RSSI). Ce nouveau règlement fera l'objet d'un rapport-préavis, qui sera présenté au Conseil communal dans le courant de 2013 pour, tel que le prévoit la LSDIS, entrer en vigueur au début de l'année 2014.

La création d'un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels, à l'instar de celui qui existe pour les policiers, a permis d'harmoniser l'échelle des traitements des sapeurs-pompiers avec celle des policiers. Dans le même temps, et avec le soutien du Service du personnel, il a été décidé de ne plus lier la progression salariale des membres du corps des sapeurs-pompiers aux grades qu'ils portent, mais à la fonction qu'ils occupent au sein du corps et au niveau de responsabilité qui y est associé. De plus, l'accession à un poste à responsabilité n'est également plus lié à l'âge et à l'ancienneté du candidat dans le corps, mais à son niveau de compétence.

De manière à pouvoir faire face à la complexité des interventions en milieu carcéral, tout en assurant la sécurité des collaborateurs qui y sont engagés, une convention de collaboration, définissant les principes de standardisation en matière de formation et d'intervention, a été établie entre la Police cantonale, le SPSL et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Un important travail, visant à créer un statut pour les ambulanciers, à l'instar de celui qui existe déjà pour les policiers et les sapeurs-pompiers, a été conduit durant l'année 2012. Il est prévu que ce statut, qui gère les aspects professionnels, sociaux et salariaux, entre en vigueur durant l'année 2013. Relevons que les incivilités croissantes, subies par les ambulanciers lors de prises en charge de patients dans des bagarres de rue ou sur des scènes de la drogue, ont un impact non négligeable sur l'équilibre psychologique des intéressés.

La réfection de la piste d'exercices du centre de formation de La Rama (CFR) se poursuit. L'année 2012 a vu la mise en service des fouilles d'exercice « Sécurité et urgence gaz ». La réfection complète de la toiture du bâtiment du CFR, ainsi que d'importants travaux d'entretien ont été réalisés. Les travaux de construction du simulateur d'incendie, réalisés en partenariat entre la Ville de Lausanne et l'ECA, ont débuté en 2012 ; la mise en service dudit simulateur est prévue dans le courant 2013.

Les collaborateurs du SPSL, toutes divisions confondues, ont accompli plus de 12'000 interventions au profit des citoyens. Enfin, l'approvisionnement économique du pays, dépendant précédemment du Service des assurances sociales, a été repris en cours d'année par le SPSL.

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (sur les plans lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2008	2009	2010	2011	2012
*100	*120	*125	*121	*120

* sans les officiers de direction et les sapeurs-pompiers hors rang incorporés à la direction. La diminution correspond à la démission d'un sapeur-pompier professionnel

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers) au 31 décembre

2008	2009	2010	2011	2012
170	199	169	142	131

Interventions

Au nombre de 2'249, les interventions sont en augmentation de 164 par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2011	2012
Interventions pour le SDIS	1'162	1'171
Autres	923	1'078
Total des interventions	2'085	2'249

Types d'interventions

	2011	2012
Déclenchements d'alarmes automatiques	559	537
Incendies	586	593
Sauvetage de personnes et d'animaux	141	140
Désincarcérations	32	34
GRIMP*	14	8
Protection de l'environnement	296	306
Interventions techniques	443	596
Eléments naturels	14	35
Total	2'085	2'249

* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

Répartition géographique des interventions

	2011	2012
Sur le territoire de la Commune de Lausanne	1'672	1'787
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	413	462

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des détachements de ville a été nécessaire à six reprises, à savoir :

- 9 février : nombreuses interventions à Lausanne - inondations et préventions de chute de matériaux
- 14 février : nombreuses interventions à Lausanne - inondations et préventions de chute de matériaux
- 4 juillet : nombreuses interventions à Lausanne - inondations
- 9 juillet : inondation à la rue des Bergières 50 à Lausanne
- 24 septembre : nombreuses interventions à Lausanne - inondations
- 11 novembre : inondation à la route de Vidy 9 à Lausanne

Détachements forains

Les détachements forains sont désormais rattachés aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Dès lors, leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division secours et incendie (DSI).

Matches de Super League du FC Lausanne-Sport

La DSI a été mise à contribution lors des matches à domicile du FC Lausanne-Sport. Dans le cadre du maintien de l'ordre, en collaboration avec la Police de Lausanne, un véhicule tonne-pompe, ainsi que cinq sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ont été engagés en prévention lors de chaque match durant le premier tour. A ces occasions, seule une intervention pour un feu de talus, allumé par des engins pyrotechniques, s'est avérée nécessaire. Au vu de la situation relativement calme, il a donc été décidé par la direction du SPSL que, pour le deuxième tour du championnat, tout engagement de la DSI serait assuré avec l'effectif en caserne.

Prestations pour le Tribunal des mineurs

Depuis plusieurs années, une étroite collaboration s'est instaurée entre la DSI et le Tribunal des mineurs pour l'application des peines. Durant l'année sous revue, en général le samedi matin, la DSI a reçu dans ses murs onze jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Cent ans du Poste permanent

Cette année, la DSI a pu fêter dignement les 100 ans du Poste permanent. Le 21 mai 2012, les autorités politiques lausannoises, les invités, les partenaires, des anciens sapeurs-pompiers et la population se sont retrouvés à la place de la Palud pour commémorer officiellement cet anniversaire.

Le 30 juin, la caserne a ouvert ses portes au public. A travers différentes démonstrations, petits, mais également plus grands, ont pu vivre un moment de rêve. Plus de 4'000 personnes sont venues à cette occasion.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats, il a été fait l'acquisition :

- d'une graveuse, en remplacement de l'ancienne, acquise en 1997, permettant de créer des plaquettes pour identifier le matériel se trouvant dans les véhicules et d'assurer le marquage du matériel.

De plus, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a mis à disposition de la DSI le matériel suivant :

- des écrans permettant d'afficher, à l'intérieur des locaux, les trains d'alarme engagés par la centrale ;
- des tablettes tactiles GPS dans les véhicules lourds, permettant d'assister les chefs d'intervention et de transmettre le statut des véhicules à la centrale.

Véhicules

Egalement dans le cadre des autorisations d'achats, trois engins d'intervention ont été acquis, à savoir :

- un véhicule de traction, en remplacement de Losa 26 ;
- un véhicule de traction, en remplacement de Losa 93 ;
- un berceau de transport, permettant de déplacer différents matériaux avec un véhicule modulaire.

Enfin et toujours dans le cadre des autorisations d'achats de 2012, un bateau d'intervention léger, ainsi qu'un véhicule lourd ont été commandés et seront livrés en 2013.

Formation

La formation de base s'est concentrée cette année sur le fonctionnement et l'usage des nouveaux véhicules et matériels mis à disposition par l'ECA, le SESA (Service des eaux, sols et assainissement), le SEVEN (Service de l'environnement et de l'énergie) ou acquis par la Ville de Lausanne.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teesside en Angleterre, les feux d'installations pétrolières à Vernon en France et le sauvetage en eaux-vives en Savoie.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

L'Ecole latine 2012 a débuté le 5 mars pour se terminer le 12 octobre. Composée de 15 aspirants romands, dont un Lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession.

A la suite du départ d'un collaborateur lausannois, la DSI a mis sur pied une session de recrutement le 19 novembre 2012.

A l'issue de cette sélection, trois nouveaux aspirants sapeurs-pompiers ont été retenus pour l'Ecole latine de 2013.

Les 15 aspirants issus de l'Ecole latine 2010-2011, dont cinq Lausannois, ont, quant à eux, reçu leur brevet fédéral, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 9 novembre 2012 au Centre de compétence et formation de Versoix.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Depuis quelques années, le personnel de la CAE répond à un nombre croissant de demandes adressées à l'unité informatique et technique (UIT). Pour maintenir et améliorer encore cette prestation, les collaborateurs suivent régulièrement des séminaires de formation organisés par le Service d'organisation et d'informatique (SOI).

La modernisation du réseau lausannois de vidéosurveillance du Service des routes et de la mobilité est en constante évolution et permet actuellement de renseigner sur l'état du trafic et les conditions météo pour les déplacements, lors d'interventions urgentes.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

L'état-major du corps volontaire a tenu douze séances, qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite, ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Pour la seconde fois, un recrutement cantonal a eu lieu le 1^{er} novembre 2012 dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et de l'ECA. Pour la DSI, 36 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés.

Encadrés par huit moniteurs professionnels et volontaires, les 26 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2011	2012
Services assurés	156	174
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	623	721

Relevons que ces chiffres sont en augmentation, suite à la réfection de l'Opéra de Lausanne, qui a rouvert ses portes le 1^{er} octobre et qui a généré, à lui seul, 25 prestations en trois mois.

POLICE DU FEU

405 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La police du feu a également effectué 477 visites de fin de travaux et procédé à 521 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 372 séances diverses et organisé douze exercices d'évacuation.

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE (DGS) / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle des patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières ;
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA ou le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), un véhicule attribué au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), un véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), un véhicule officiant comme poste de commandement à l'engagement (PCE), un véhicule de transport de personnes affecté au DPMA, ainsi que deux véhicules légers, la division du groupe sanitaire (DGS) dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit.

L'année 2012 a vu les célébrations successives des 20 ans du Détachement du poste médical avancé (DPMA) et du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Le premier anniversaire s'est déroulé au centre de formation de La Rama, tandis que le second s'est tenu au CHUV et a été suivi, le 5 décembre, par un reportage photos de L'Illustré, résultat d'une immersion au cœur même des interventions du SMUR.

La récurrence croissante des incivilités subies par les ambulanciers démontre que les intervenants doivent intégrer systématiquement ce type de comportements dans la gestion de la prise en charge des patients. Les violentes bagarres qui se sont déclarées dans la nuit du 9 septembre à Montbenon et à la rue Saint-Martin constituent un exemple parmi d'autres. Ces incidents ne sont pas sans conséquences sur l'équilibre psychologique des ambulanciers.

La DGS participe activement à une étude académique, visant à évaluer la satisfaction professionnelle et la santé au travail des ambulanciers. Menée par une psychologue diplômée, doctorante à l'UNIL, cette démarche a pour but de développer des mesures d'amélioration.

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2008	2009	2010	2011	2012
40	*40	*40	*40	*40

* sans le personnel du secrétariat

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé (DPMA)

2008	2009	2010	2011	2012
60	66	64	65	71

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré une diminution de 5.7% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6'477 interventions (y c. l'activité de l'antenne de Romanel-sur-Lausanne). A ce résultat, il convient d'ajouter :

- 2'299 missions SMUR
- 11 missions GRIMP
- 10 missions ACS/MCS

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny-près-Lausanne (desservie par une entreprise privée) a augmenté de 6.8% et celui de l'antenne de Mézières (également desservie par une entreprise privée) de 6.9%.

Si la DGS a exploité, jusqu'au 30 novembre, l'antenne de Romanel-sur-Lausanne, celle-ci a été reprise, à l'instar des deux autres, par une entreprise privée dès le 3 décembre. Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV.

Dès 2012 et afin de diminuer le délai de réponse des interventions d'urgence sur l'ensemble du canton, la centrale 144 engage systématiquement les ambulances, munies dorénavant d'un système de localisation GPS, ainsi que les SMUR, selon le principe de proximité.

Statistiques

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'interventions	6'539	6'518	7'032	6'866	6'477
Nombre de personnes transportées	5'364	5'484	6'028	5'854	5'528
Nombre d'interventions sans transport	1'175	1'034	1'004	1'012	949
Nombre de missions SMUR	2'162	2'205	2'289	2'344	2'299
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'592	1'622	1'710	1'920	2'050
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	836	1'076	1'116	1'274	1'362

A cette statistique, s'ajoutent 546 actes médicaux délégués (algorithmes d'intervention), dont 293 pour de l'antalgie et 87 pour des arrêts cardio-respiratoires, appliqués par les ambulanciers dans le cadre des interventions.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

A partir du 1^{er} janvier, en collaboration avec l'ECA et le Service de la santé publique, un concept de soutien sanitaire opérationnel (SSO) a été mis en place. Assuré par le DPMA, son objectif est d'apporter aux sapeurs-pompiers engagés dans un sinistre un soutien sanitaire spécifique. Pour l'année sous revue, le SSO est intervenu à quatorze reprises.

Du 14 au 21 juillet, s'est tenu le championnat du monde de course d'orientation. Cette compétition s'est déroulée sur différents sites du canton de Vaud. Le DPMA a constitué l'ossature principale du dispositif sanitaire, appuyé par l'armée suisse, les samaritains, ainsi que d'autres professionnels de la santé. Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a fait l'honneur de sa visite. Bilan : 311 patients traités au DPMA, pour seulement sept évacuations en milieu de soins.

En plus du SSO et des services sanitaires assurés lors de diverses manifestations (20 km, Triathlon, Marathon, AG Nestlé, Sonisphère/Yverdon, etc.), ce détachement a été amené à intervenir dans les situations suivantes :

- le 27 octobre : feu de cave dans un immeuble d'habitation à Villeneuve : 34 personnes contrôlées, dont quatre évacuées en milieu hospitalier ;
- le 8 novembre : émanations de solvants dans un centre d'enseignement à Vevey : évacuation de quelques centaines de personnes, dont quatre hospitalisations ;
- le 2 décembre : incendie d'un immeuble d'habitation à Villeneuve : une vingtaine de personnes contrôlées ;
- le 15 décembre : intoxication au monoxyde de carbone d'une centaine de personnes aux Côtes-de-Montbenon à Lausanne, dont 27 ont nécessité une hospitalisation.

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCi)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

Evolution de l'effectif de la protection civile

2008	2009	2010	2011	2012
*21	*20	*20	*19	*20

* sans le personnel du Centre de formation de La Rama

Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile

2008	2009	2010	2011	2012
1'328	1'322	1'155	1'069	1'035

Mise en place de la nouvelle région de protection civile

L'intégration de cinq communes, rattachées au district de Lausanne (Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxteins-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne), a modifié le secteur opérationnel de la protection civile de Lausanne. Afin d'être en concordance avec les dénominations, l'appellation division de la sécurité civile a été abandonnée au profit de celle de division de la protection civile (DPCi).

Instruction (service de protection civile)

Les jours de service sont composés de cours de cadres, de cours de répétition, de prestations au profit de tiers, ainsi que d'engagements en situation d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 75% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'une nette amélioration par rapport aux années précédente.

Dans le domaine de l'instruction à proprement parler, l'effort a été mis sur le perfectionnement du partenariat avec :

- l'EM DIAM ;
- la Police municipale et la Gendarmerie ;
- le Service de la santé publique et le DPMA (exercices dans le cadre du dispositif NBC, nucléaire, bactériologique et chimique) ;
- la division secours et incendie (instruction à l'usage du matériel d'endiguement lors d'événements naturels) ;
- la Protection des biens culturels (exercice en collaboration avec COSADOCA, consortium pour la sauvegarde des documents) ;
- l'école fédérale d'instructeurs PCi.

Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2011	2012
Cours effectués dans le cadre communal	4'538	5'146
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	1'131	1'309
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	155	67
Total	5'824	6'522

L'augmentation des jours de service s'explique par une meilleure fréquentation des cours et des stages pratiques.

Appui aux partenaires / engagements

Quatre engagements d'urgence ont eu lieu en 2012 :

- à l'occasion d'une inondation de certains bâtiments de l'école de Grand-Vennes
- pour apporter un soutien logistique à un EMS du Mont-sur-Lausanne et pour préparer un accueil de sans-abri, suite à la période de grand froid du mois de février
- à l'occasion d'une inondation d'un bâtiment communal à Montheron
- à l'occasion d'une inondation du siège du CIO à Vidy.

Soulignons encore que la DPCi s'est largement impliquée en faveur du plan DIAM, plus particulièrement dans le cadre du plan « Canicule », lequel n'a pas eu à être déclenché.

	2011	2012
Engagements et manifestations	1'089 h	576 h
Engagements en situation d'urgence	73 h	308 h
Total	1'162 h	884 h

Piquet de la division de la protection civile (DPCi)

Le personnel assurant les piquets de « conduite » et de « logistique » est intervenu à dix reprises durant l'année.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	105
Formations FAR	787	930
Total	917	1'035

Relevons qu'une partie des effectifs est composée de cadres et d'astreints provenant des cinq communes de l'ancienne ORPC de Lausanne-Nord.

Matériel, constructions et abris

Durant l'année, le personnel de la section a mis, à treize reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	3	112
Prélaz	4	644
Vallée de la Jeunesse	6	398
Total	13	1'154

Il convient de relever que le personnel de la section a été fortement sollicité par le transfert du matériel, lié à la reprise des infrastructures des communes de Lausanne-Nord.

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération Accueil des sans-abri, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars 2013.

Au surplus, notons que la construction du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) est également occupée par l'EVAM.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées par la CTA de Pully le 1^{er} février, à 13h30. De nombreuses sirènes n'ont pas fonctionné, suite à un problème technique, auquel il a pu être remédié.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 227. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante:

56 abris jugés en ordre	(25%)
83 abris comportant des défauts mineurs	(37%)
53 abris comportant des défauts importants	(23%)
35 abris comportant des défauts graves	(15%)

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant) ;
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires) ;
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier ;
- gérer le budget et organiser la facturation.

Locations

Durant l'année, 219 jours de location ont été enregistrés au CFR. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié des infrastructures du CFR s'élève à 11'799.

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit entre sept utilisateurs issus des services de la Ville et 51 locataires externes, dont 14 nouveaux.

Répartition des locations

	2011	2012
Jours de location	257	219
	(23 samedis et 16 dimanches)	(16 samedis et 9 dimanches)

Repas

	2011	2012
Personnel de La Rama (DPCi et CFR)	1'871	2'025
Cours de protection civile (miliciens)	638	1'108
SPSL/DSI	726	293
Personnel communal	337	721
Livrés (SPSL, DSI, DPCi)	7'487	6'062
Locataires externes	6'719	6'599
Total	17'778	16'808

Notons que la légère baisse enregistrée en matière d'exploitation est liée à l'exécution des travaux de réfection du bâtiment et de la piste d'exercices.

Entretien des bâtiments

Suite à l'adoption, par le Conseil communal, des conclusions du préavis N° 2011/16 (« Réfection et aménagement du centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie »), la rénovation des bâtiments a pu être réalisée, à l'exception des travaux d'étanchéité qui restent à exécuter en 2013.

Quelques réalisations 2012

- Changement du « beamer » de l'auditorium par un appareil de nouvelle génération HD
- Remise à niveau de l'audio-visuel d'une des salles de cours
- Pose de tableaux blancs dans trois salles de classe
- Déplacement des amas de décombres pour les exercices de la PCi, de la partie inférieure de la piste, dévolue à la construction du simulateur, vers la partie supérieure de la parcelle.

DIVISION DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente ;
- effectuer les levées de corps sur demande des familles ;
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger ;
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres ;
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger ;
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire ;
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 41'766 km (51'704 en 2011), soit une diminution de 19 %.

Assainissement

Au 1^{er} janvier 2012, l'effectif a été réduit de 2 ept, suite au transfert de deux collaborateurs dans d'autres services de l'administration. Les efforts permanents de restructuration et d'optimisation ont permis de ramener le déficit de plus de 420'000 francs en 2011 à moins de 45'000 francs environ. L'équilibre financier devrait être atteint en 2013.

Cérémonies

Par rapport à l'année 2011, il faut noter une progression de 11.5% des services complets (accueil des familles, organisation complète des funérailles), ainsi qu'une évolution de 18.6% des levées de corps. Le nombre de conventions pour obsèques reste stable.

Statistique

	2011	2012
Services complets	686	765

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF), des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement, pour sa partie applicative, reprise dès le 1^{er} août du Service du logement et des gérances, la partie juridique de cette prestation restant de la compétence dudit service.

Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la Direction du logement et de la sécurité publique lui est restée rattachée administrativement jusqu'à la fin de l'année sous revue.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	63.20	63.20	65.60	63.60
Total service	63.20	63.20	65.60	63.60

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 2.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	69	63.20	71	63.60
Total service	69	63.20	71	63.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	6
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	8

FAITS MARQUANTS

Aide individuelle au logement

L'examen des demandes et l'octroi de cette prestation, destinée à soutenir les locataires lausannois disposant de revenus modestes et comptant au sein de leur ménage un ou plusieurs enfants, a été transférée du Service du logement et des gérances au Service des assurances sociales, avec effet au 1^{er} août 2012, suite à une décision de la Municipalité. Trois collaborateurs, correspondant à 2.2 ept (équivalent plein temps), ont ainsi rejoint le service, qui a mis sur pied pour l'occasion une unité regroupant les domaines de l'assurance-maladie et de l'aide individuelle au logement.

Création d'un guichet unique

En prévision de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 du Revenu déterminant unifié à l'échelle cantonale, le service a réorganisé ses locaux afin de créer un guichet unique pour les administrés, permettant à ceux-ci de ne déposer qu'une seule fois les documents nécessaires en vue de l'octroi du subside à l'assurance-maladie, des prestations complémentaires pour familles et de l'aide individuelle au logement.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 361 mères pour un montant total de quelque quatre millions de francs, dont près de 700'000 francs ont été octroyés à l'employeur « Ville de Lausanne », qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond journalier maximal de l'allocation de maternité s'élève à 196 francs, pour une durée de 98 jours.

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale est versée aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'787 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (+ 7% par rapport à 2011). 244 allocations ont été octroyées (en diminution de 15% par rapport à l'année précédente), représentant une dépense totale de 331'230 francs.

Rappelons que le montant de l'allocation varie de 1'000 à 1'440 francs, par paliers de 110 francs, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à 60'000 francs. Cette limite est augmentée de 7'000 francs par enfant autre que le nouveau-né.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Le service a reçu, au cours de l'année écoulée, 43'915 personnes, comptabilisé 99'280 appels téléphoniques et traité 359'114 courriers, ainsi que 24'295 courriels.

Il a versé mensuellement 16'050 rentes AVS/AI, 7'557 prestations complémentaires AVS/AI, pour une somme annuelle globale de 470 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 15.6 millions de francs au titre de remboursement de frais de maladie.